

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET PAR MESSAGER

Le 22 juin 2016

No de dossier : 540603-13

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bureau 2.55  
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet :**

- ✚ **Dossier de la Régie : R-3952-2015**
- ✚ **Demande d'approbation du Registre des installations visées par les normes de fiabilité (le « Registre »)**
- ✚ **Commentaires de Rio Tinto Alcan inc. (« RTA »)**

Chère consœur,

Dans le contexte de la demande d'approbation du Registre (B-0032) par le Coordonnateur de la fiabilité (le « **Coordonnateur** ») dans le présent dossier, nous vous prions de bien vouloir noter que les modifications suivantes devront être apportées au Registre quant aux installations de notre cliente RTA à la suite de discussions intervenues avec le Coordonnateur :

Voir Liste des installations de production RTP (page C-3) du Registre. Les centrales « Shipshaw » et « Shipshaw 13 » doivent être identifiées séparément selon les informations suivantes :

- Centrale Shipshaw : deux (2) alternateurs de 78 MVA et dix (10) alternateurs de 92 MVA;
- Centrale Shipshaw 13 : un (1) alternateur de 250 MVA.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

**Dentons Canada S.E.N.C.R.L.***Original signé par Pierre D. Grenier*Pierre D. Grenier  
PDG/